

COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYCLISTE AVEYRON

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 26 janvier 2006

Présents : liste jointe

Ouverture de séance : 19h45

Le Président Bruno MAILHE souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée.

- BILAN MORAL :

Elu en novembre 2002 pour lancer un projet qui comblerait le vide laissé par l'arrêt du Quadruple Aveyronnais, Bruno et son Comité Directeur se sont consacrés durant 2 années à la création de l'Aveyronnaise Classic. Avec l'aide de nombreux bénévoles et partenaires, la première édition a vu le jour en août 2003. Suite à son succès, l'organisation a poursuivi son travail et en janvier 2005, un emploi a été créé.

Grâce à l'Aveyronnaise Classic Trajectoire, le Comité Départemental Motocycliste bénéficie d'une aisance financière et d'un stock de matériel important. Tous les clubs (affiliés ou non) peuvent solliciter le prêt de matériel pour leurs manifestations. Voir avec Hélène et Gilles Firmin pour disposer de ce matériel.

Le travail du CDM s'est alors diversifié :

Mars 2006 : organisation de la manifestation contre la circulaire OLIN à Rodez qui a rassemblé entre 800 et 1000 personnes.

Participation au salon de la Moto à Rodez où un stand avait été gracieusement mis à notre disposition par l'organisateur.

Août 2006 : l'Aveyronnaise Classic Trajectoire, qui a remporté un vif succès.

Octobre 2006 : mise à disposition d'un bus pour Toulouse où était organisée une manifestation contre la circulaire OLIN. Peu de clubs ont participé.

Décembre 2006 : le CDM accueillait, à la salle des fêtes de Luc-Primaube, la remise des prix annuelle de la Ligue Motocycliste Midi-Pyrénées. 350 convives ont passé une agréable journée.

Durant toute l'année, Christophe et Bruno ont assisté à toutes les réunions du CDOS et la Commission Terrestre du CDESI est maintenant présidée par le CDM.

- BILAN FINANCIER

Le trésorier Christian ALRIC présente le bilan financier de l'exercice 2006 :

CDM :

Dépenses :

Repas salon Rodez :	258,00€
Entrées Salon	105,00€
Boissons réunion CDM :	362,80€

Recettes :

Cotisations club :	1150,00€
Subv Département :	150,00€
Participation motocystes.	400,00€

Total : 1659,10€

1700,00€

Résultat 2006 : **+40,90€**

Solde au 31-12-06 :

Compte courant :	1519,46
Epargne :	1876,46€

TOTAL : **3395,62€**

ACT

Dépenses :	157 401,00€
Recettes :	190 492,46€
Solde :	33 090,83€

Solde après 4 exercices : **101 561,92€**

Ce solde correspond à la réserve minimale qui nous permettrait de palier à une annulation de dernière minute (arrêté préfectoral ou autre). Les frais engagés en amont sont très importants et nous n'aurions aucune rentrée (subventions, partenariat, engagements à rembourser...).

Le Président donne la parole à Monsieur Philippe BRADFER, directeur de la DDJS.

Question : est-il possible d'obtenir des subventions pour la création d'un 2nd emploi au sein du CDM ?

Réponse : Vous devez monter un dossier le plus complet possible pour pouvoir convaincre. Nous avons des relations suivies depuis 2005 et nous essaierons d'être au plus près de vos besoins. Il n'y a pas de différences entre les divers Comités Départementaux. Il y a encore peu de création d'emploi dans les associations même avec des aides comme le Plan Sport Emploi.

Il faut présenter une comptabilité claire et un projet de développement.

Les priorités du Ministère sont :

- Les handicapés
- les jeunes
- les personnes d'un certain âge
- les personnes vivant dans des quartiers sensibles.

Grâce à vos manifestations et à votre implication, vous contribuez à l'image touristique et à l'économie locale.

- ELECTION DU BUREAU :

2 candidatures ont été envoyées : Christophe DELAGNE et Annie DOUAT.

Ils ont été élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau est élu pour 4 ans :

Président : Christophe DELAGNE

Vice-Président : Bruno MAILHE

Trésorière : Annie Douat

Trésorier adjoint : Christian ALRIC

Secrétaire : Hélène GRIMAL

Le nouveau Président, Christophe DELAGNE, évoque les projets 2007 :

Faire connaître notre activité et la crédibiliser auprès des institutions et des particuliers,

Avoir un lien avec tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du département,

Développer et soutenir les petites structures,

Continuer le travail commencé en 2006 au niveau des CDESI,

Relations plus suivies avec le service des sports du Conseil Général

Créer un site Internet dédié uniquement au CDM,

5^{ème} édition de l'Aveyronnaise Classic les 23-24 et 25 août prochain.

- COTISATIONS 2007 :

Jusqu'à 30 adhérents : 50€ même tarif que 2006

A partir de 31 adhérents : 100€

A envoyer au bureau : CDM – BP11 – 12430 VILLEFRANCHE DE PANAT

Un reçu vous sera adressé pour votre trésorerie.

- CALENDRIER 2007 :

Vous le trouverez sur le site internet du CDM. Merci de me communiquer les dates de vos diverses manifestations (compétitions, ballades, réunions, débroussaillage.....) afin de faire vivre le site.

Fin de séance : 21h00